

Verlaine : Opération de développement rural (ODR)

ODR Verlaine – CLDR du 14/06/2022

Participants

Membres présents : Jacques Bolain, Annie Bouchelard, Huguette Buttiens, Olivier Buvé, Luc Caprasse, Stéphane Clajot, Céline Dejardin, Thibault Delhaye, Marie-Christine Delanaye, Michèle Denis, Benoît Dessart, Gaël De Miomandre, Georgette Dome, Jean-Pierre Dumont, Vincent Gerday, Marcel Jacobs, Floriane Jaquet, Hubert Jonet, Thierry Kellens, Fabian Lejeune, Pascaline Lemaire, Alexandre Marchand, Pierre Masereel, Maxime Pauly, Fanny Petermans, Gwendoline Poty, Philippe Sonck, Gaëlle Taton, Philippe Voss

Membres excusés : Philippe Billard, André Blaise, Didier Monfrère, Thierry Ory, Vincent Rivera, Séverine Simar, Maxime Vonèche

Membres absents : Sandra Blaise, Cindy Choffray, Bertrand De Liedekerke, Albert Devalet, Samuel Pauly, Yvonne Poty

Pour le bureau d'étude SEN5 : Suzanne Jadoul, auteur de PCDR

Pour la FRW : Aurélie Maron & Audrey Wanzoul, agents de développement

Objectifs de la réunion

- 1) Poursuivre la co-construction de la stratégie développement avec
 - ✓ la validation des enjeux (présentation d'une nouvelle formulation)
 - ✓ la reformulation des objectifs de développement
 - ✓ la collecte d'avis sur les idées de projets
- 2) Avancer sur le lot 0 avec la présentation des suites

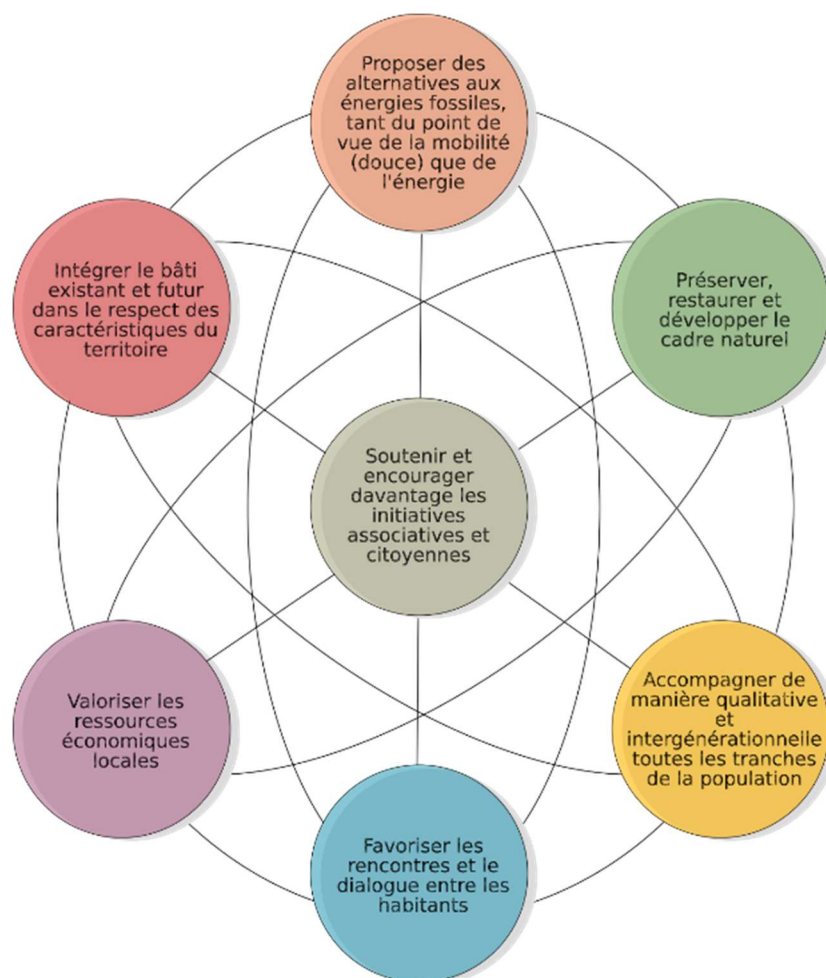
1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2022

Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu de la CLDR du 25 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Enjeux du territoire, nouvelle formulation

Suzanne Jadoul présente les enjeux reformulés suite aux remarques émises lors de la dernière CLDR. Aucun commentaire n'est formulé suite à cette nouvelle proposition de formulation. **Ils sont donc validés par la CLDR.**

Néanmoins, après sa réflexion sur la formulation des objectifs et projets ; certains enjeux pourraient peut-être encore évoluer (reformulation plus spécifique).



3. Présentation des voies et moyens communaux

Huguette Buttiens, Présidente, présente les moyens humains et financiers dont dispose la Commune de Verlainne (cf. **Annexe 1**).

Il est important de garder en mémoire ces éléments, car les agents communaux sont des acteurs incontournables (partenaires ou porteurs de projets) pour la réalisation des projets. Il est nécessaire de se rendre compte si la commune est dans la mesure ou non d'initier certains projets selon ses moyens (humains et financiers) disponibles.

Verlainne est une petite commune, au sein de laquelle plusieurs agents communaux ont plusieurs casquettes. Une matière est traitée par un agent maximum.

La situation financière de la commune est saine mais elle est confrontée, comme beaucoup, à une augmentation des dépenses, notamment la zone de secours et la police.

4. (re)Découverte des politiques et projets en cours en réponse aux besoins exprimés par la population
 5. Analyse des idées de projet émanant des démarches de consultation menées en 2020, 2021 et 2022
-

Les points 4 et 5 sont abordés en parallèle. La présentation se déroule en trois temps :

- ✓ Volet population
- ✓ Volet économie
- ✓ Volet territoire

Le but est d'établir une première liste de projets ; projets qui seront détaillés durant l'été par le bureau d'étude, et sur lesquels la CLDR sera amenée à discuter plus en détail lors d'une prochaine réunion.

Des intervenants extérieurs introduisent les 3 volets et présentent ce qui existe déjà (moyens et projets) sur le territoire communal. Les présentations se trouvent en annexes. (Cf. **Annexe 1**)



1. Volet population

Marie Sauvage, cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale (PCS), présente les 7 objectifs prioritaires de développement durable pour lesquels la commune s'est engagée ainsi que les différentes actions mises en place dans le cadre du PCS : plateforme bénévolat, « Repair café », Donnerie virtuelle, bar à soupe.

On constate que certaines idées de projets proposées par les citoyens sont déjà en cours et/ou réalisées par le PCS. Marie Sauvage est véritablement une (future) porteuse et/ou partenaire de projets pour les enjeux « Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants » et « Accompagner de manière qualitative et intergénérationnelle toutes les tranches de la population ».

Remarques & commentaires formulés en réunion :

- Question sur la mobilité
 - ⇒ *Dans le cadre du PCS, réflexions en cours pour proposer à des bénévoles « chauffeurs » disponibles le soir et le week-end de véhiculer d'autres habitants et leurs permettre l'accès à un loisir ou à la culture (ex : cinéma, théâtre, ...)*
- Explication des concepts de logement tremplin¹, intergénérationnel & habitat léger²

¹ https://www.frw.be/store/p184/Le_logement_%22tremplin%22_-_Cahier_2.html

² <https://www.wallonie.be/fr/publications/lhabitation-legere-en-wallonie>

- Explication du projet de boîtes jaunes
- ⇒ <https://www.verlaine.be/actualites/un-guide-et-une-boite-jaune-pour-les-aines-65-ans-et-plus>
- Le Bourgmestre précise que la numérotation des écoles est déjà réalisée
- Question sur la localisation de l'ancienne gare de tram
- ⇒ Bâtiments des TEC (occupés par le service travaux) + bâtiment voisin
- Pour info, la salle de Bodegnée a déjà été rénovée il y a quelques années
- Il existe déjà un comité de parents dans les deux implantations scolaires (mais il compte très peu de membres, dont des enseignants)
- Explication sur ce qu'est un budget participatif
- ⇒ *Le conseil communal peut décider d'affecter une partie du budget communal à des projets émanant de comités de quartiers (groupement de minimum 5 citoyens) ou d'associations citoyennes dotées de la personnalité juridique*
- ⇒ Dans le cadre de la politique de DR, tous les deux ans, sur proposition de la CLDR, une commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter une subvention de maximum 10.000 euros dans le cadre d'un projet de budget participatif. Le taux de subventionnement est de 50%, c'est-à-dire que chaque euro investi par la région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale par la commune concernée. Concrètement, la Commune met en œuvre ce budget participatif sous forme d'appel à projets et sur base de 3 documents de référence : un règlement, un formulaire de candidature et une grille d'évaluation.
(Extrait de la circulaire du 10/09/21 relative à la mise en œuvre des PCDR)

2. Volet économie

Fabienne Nyssens et Martine Lekane du GAL « Jesuishesbignon.be » présentent, à la demande de la FRW, uniquement les projets à vocation économique mis en œuvre sur la commune : la diversification des grandes cultures, « Alimentons-nous sainement », le glanage, l'organisation d'Agriclubs, Mon bon coin, ...

Le GAL existe depuis 2015 à une échelle supra communale (11 communes) et travaille également sur d'autres thématiques, notamment la mobilité cyclable.

On constate à nouveau que certaines idées de projets proposées par les citoyens sont déjà en cours et/ou réalisées par le GAL. Lequel est un (futur) porteur et/ou partenaire de projets pour de multiples enjeux (pas qu'économique).

Les collaborations entre la commune et le GAL (ex : boîtes jaunes, mobilité cyclable) se poursuivront donc dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets du PCDR.

⇒ <https://jesuishesbignon.be/>

3. Volet territoire

Vincent Gerday, échevin, présente les services urbanisme, environnement, énergie et travaux ; ainsi que les différents projets en cours sur ces thématiques.

Le service travaux compte 10 ouvriers, un article 60, un saisonnier et un agent technique en chef.

Verlaine est également engagée dans des plans d'investissement : le Plan d'Investissement Communal (PIC) et le Plan d'Investissement Mobilité Communal et Intermodalité (PIMACY).

Remarques & commentaires formulés en réunion :

- Des bornes de rechargement de vélos électriques vont être installées près du centre sportif ; ainsi que des stores dans les écoles.
- Explication des concepts agent constatateur, réseau de chaleur et plan communal de mobilité (PCM) (**Annexe 2**)
- Un membre regrette que le Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN) ne présente pas son travail ce soir ; cette présentation pourra être programmée ultérieurement (au retour d'Aline)
- Le Bourgmestre explique que Verlaine compte plusieurs agents sanctionneurs (agents provinciaux), mais pas d'agent constatateur communal.

La FRW expose ensuite les objectifs de développement (proposés par l'auteur de PCDR pour chaque enjeu) et les idées de projets collectés derrière chaque objectif.

Les membres de la CLDR sont alors invités à réagir individuellement sur les idées de projets (accord ou non, justification), et ensuite en trio sur la formulation des objectifs. Cette animation est reproduite pour chaque volet.

Les documents complétés sont repris au terme de la soirée. Les résultats de ces deux « temps de travail » font l'objet d'annexes à ce compte-rendu (**Annexe 3** : Travail individuel / **Annexe 4** : Travail en trio).

6. Retour de la visite de terrain organisée à Braives

7 membres de la CLDR se sont rendus à Braives le 15 mai dernier pour découvrir, en compagnie des CLDR d'Eghezée et Wasseiges, les projets menés dans le cadre de leur 1^{ère} opération de développement rural (1995-2005).

Philippe Sonck, présent lors de cette visite, partage ses impressions aux membres non présents à Braives.

Un grand merci pour le PowerPoint réalisé (**Annexe 1**) et ce retour en CLDR ! 😊

7. Premières réalisations concrètes, les suites

Huguette Buttiens informe la CLDR que le collège communal a décidé de donner une suite favorable aux projets sélectionnés lors de la dernière réunion. 3 projets seront donc mis en œuvre rapidement (2022-2023) :

- Replantation d'arbres et haies

Différents chantiers participatifs sont prévus à l'automne 2022, Aline transmettra les dates et lieux à la rentrée aux membres de la CLDR intéressés.

- Réflexion sur la problématique du stationnement

Avant d'envisager concrètement la réalisation d'aménagement et/ou la mise en place de mesure, une soirée d'information au grand public sera organisée durant le dernier trimestre 2022

- Mise en place d'actions pour les nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants et la remise des primes de naissance se feront au moment de la journée de l'arbre (novembre 2022).

Les membres de la CLDR qui avaient marqué leur intérêt pour mettre en œuvre ces projets seront invités à s'impliquer dans les réflexions et l'organisation pratique.

8. Calendrier et divers

Le bureau d'étude réalisera « un catalogue des projets », c.à.d. une fiche détaillée pour chaque projet (retenu par la CLDR et le Collège à ce stade de la réflexion > Cf. exercice individuel).

Ce catalogue de projets servira alors de base à la CLDR pour la priorisation qui pourrait avoir lieu à l'automne 2022. Les prochaines réunions de la CLDR permettront également de compléter les informations manquantes actuellement, tels que porteurs et partenaires, localisation ou fourchette budgétaire.

Durant l'été, la FRW ira à la rencontre des agriculteurs pour collecter leurs besoins et les questionner sur les projets proposés par les citoyens.

Durant le dernier trimestre 2022, la FRW consultera à nouveau les associations. La CLDR se réunira (date communiquée ultérieurement) pour discuter des projets ; l'objectif étant de prioriser les projets fin d'année 2022.

9. Divers

Le Bourgmestre attire l'attention de chacun sur le nombre incessant d'appel à projets lancés par la Wallonie ; pour des petites communes telles que Verlaine, il est difficile de toujours y donner suite et d'avoir une vision d'avenir claire et une cohérence avec les autres programmes en cours, tel le Plan Stratégique Transversal (PST). Comme de nombreux Bourgmestre de la région, Hubert Jonet prône un droit de tirage³ général.

La soirée se clôture vers 23h.

³ Par droit de tirage, on entend une dotation accordée pour une période déterminée à chaque commune dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser différents types d'investissement.

Annexes au présent compte-rendu

ANNEXE 1 : Présentation PowerPoint des intervenants extérieurs (*autre fichier transmis dans le même email que ce compte-rendu*)

- Les voies & moyens communaux (Huguette Buttiens)
- Le Plan de Cohésion Sociale (Marie Sauvage)
- Le Groupement d'Action Locale (Fabienne Nijssens & Martine Lekane)
- Les services urbanisme, environnement, énergie et travaux + les projets en cours (Vincent Gerday)
- Retour sur la visite de Braives (Philippe Sonck)

ANNEXE 2 : Définition agent constatateur, réseau de chaleur et plan communal de mobilité

- Un agent constatateur est un agent communal qui a un rôle d'une part préventif et d'autre part répressif à travers la rédaction de constats administratifs et de procès-verbaux. Ses missions sont de :
 - Lutter contre les incivilités et le non-respect de la sécurité, la propreté et la tranquillité publiques.
 - Lutter contre les infractions aux dispositions de la voirie communale.
 - Lutter contre la délinquance environnementale.
 - Lutter contre les infractions à l'arrêt et au stationnement, considérés comme dangereux ou anarchique.
- Un réseau de chaleur (également appelé réseau de chauffage urbain, réseau de chauffage à distance) est une installation distribuant à plusieurs utilisateurs clients de la chaleur produite par une ou plusieurs chaufferies, via un ensemble de canalisations de transport de chaleur.
- Vous souhaitez des informations supplémentaires sur les PCM ?
<http://mobilite.wallonie.be/home/outils/plans-de-mobilite/plans-communaux-et-intercommunaux-de-mobilite-pcm-et-picm.html>

ANNEXE 3 : Retranscription du travail individuel sur les projets – *autre fichier transmis dans le même email que ce compte-rendu*

ANNEXE 4 : Retranscription du travail en trio sur les objectifs – *autre fichier transmis dans le même email que ce compte-rendu*